

ENGAGEMENT D'ABSENCE DE LIEN DE PARENTE

Nous,

1/

2/

3/

agissant au nom et/ou pour le compte de la société en formation :

.....

dans le cadre de la reprise de :

sommes intéressés par l'acquisition de :

.....

dépendant des éléments d'actifs de : LE GRIMOIRE :

.....

dont le siège est :

.....

.....

Attestons, conformément aux dispositions de l'article L.642-3 du Code de commerce, n'être ni dirigeant ni exploitant de l'entreprise, ni parent ou allié jusqu'au 2^{ème} degré inclusivement de ses dirigeants ou de ses exploitants.

Prenons l'engagement de respecter l'interdiction faite à ces personnes d'acquérir, dans les cinq années suivant la cession, tout ou partie des biens dépendant de la liquidation, directement ou indirectement, ainsi que d'acquérir des parts ou titres de capital de toute société ayant dans son patrimoine, directement ou indirectement, tout ou partie de ces biens, ainsi que des valeurs mobilières donnant accès, dans le même délai, au capital de cette société.

Nous avons pris connaissance de ce que tout acte passé en violation du présent article est annulé à la demande de tout intéressé ou du ministère public, présentée dans un délai de trois ans à compter de la conclusion de l'acte. Lorsque l'acte est soumis à publicité, le délai court à compter de celle-ci.

Fait à :

Le :

SIGNATURE

DESTINATAIRE :

Maître BOUDEVIN

Mandataire Judiciaire

SELARL MJCORP

16 Boulevard Heurteloup

CS 94312

37043 TOURS CEDEX 1